

InFOgirondine : STOP aux boniments de la ministre, STOP à la surenchère du gouvernement, STOP à l'annonce de la poursuite de la réforme du choc des savoirs

Cher·e camarade,

La FNEC FP-FO nationale appelle à réunir les personnels dès la rentrée et elle s'est adressée aux autres organisations syndicales pour préparer l'action commune, vendredi nous n'avions pas leur réponse.

Tu trouveras dans cette inFOgirondine beaucoup de documents te permettant de tenir des Heures d'information syndicale ou des AG, dès la rentrée. Tu trouveras ici [le communiqué de rentrée de la FNEC FP-FO](#). En effet, les annonces du budget mais aussi les annonces de notre ministre sont inquiétantes. **Le but est de faire prendre position sur le mode d'action à mettre en place pour faire gagner sur nos revendications - y compris par la grève jusqu'à satisfaction - de faire connaître cette prise de position et de nous l'envoyer afin que nous puissions en avoir le plus possible pour les intersyndicales.** Tu trouveras en pièce jointe des modèles de prises de position (à modifier car elles ont été réalisées avant les annonces concernant le budget).

Par ailleurs, suite à l'annonce de la suppression des 4000 postes, **peux-tu nous faire remonter si à la rentrée de Toussaint il manque des profs et si oui dans quelles disciplines ? Fais nous un retour par mail.** Cela peut nous servir pour un tract et aussi pour interpellier des députés. En effet, nous avons été contactés par Mme Mathilde Feld car elle souhaite poser une question au gouvernement sur ce sujet.

Dans cette inFOgirondine, nous te parlerons :

- Du meeting à Paris ;
- De la GIPA et des jours de carence, le gouvernement s'acharne contre les fonctionnaires
- Des 4000 suppressions de postes,
- De l'acte 2 du « choc des savoirs » et des annonces faites dans les médias de la part de la ministre ;
- De l'appel du rectorat pour faire face aux manques d'enseignants de mathématiques et de français
- De L'UNSS, les dérives de la privatisation.

Dans « Le saviez-vous ? », tu trouveras une note concernant « Charte du bon usage des outils de communication dématérialisée académie de Bordeaux »

**Meeting du 26 octobre à Paris
Plus de 2 000 camarades FO à la Mutualité ont donné le la !
Salle comble et survoltée, déterminée à en découdre !**

La délégation girondine avec 50 camarades des fédérations/syndicats de l'action sociale, organismes sociaux, chimie, métallurgie, services publics et de santé, enseignement, commerces, assurances, finances publiques, équipement/environnement, poste et télécommunications, police, alimentation, défense, spectacle, services, cheminots et transports a porté fièrement les revendications et a donné de la voix.

Au lendemain de ce meeting, FO a montré sa détermination à mettre en œuvre le mandat du CCN : « Pour obtenir satisfaction sur notre cahier de revendications, en particulier

l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires, le CCN décide d'engager une campagne de mobilisation (assemblées de syndiqués, réunions publiques et meetings locaux, distributions de tracts, collages, etc.) Parallèlement, le CCN mandate le Secrétaire Général et le bureau confédéral pour proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation – y compris par la grève – l'abrogation de la réforme des retraites. » La fédération FO de l'enseignement s'est adressée aux autres fédérations de l'enseignement pour organiser la mobilisation contre les 4 000 suppressions de postes. La fédération FO des services publics et de la santé a appelé dans l'unité à la grève le 29 octobre.

Multiplions dans toutes nos instances syndicales, assemblées, réunions des personnels, des prises de positions/résolutions/motions visant à réaffirmer nos revendications sur les retraites, salaires, protection sociale, services publics...

Discutons dans l'unité la plus large possible de l'action déterminée, résolue pour faire aboutir ces revendications !

La retraite ! La sécu ! Elles sont à nous !

On s'est battu pour les gagner, on se battra pour les garder !

Tu peux télécharger ici [la note de l'UD FO de Gironde](#) et ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Suppression de la GIPA et des jours de carence en plus

Le gouvernement Macron-Barnier supprime la GIPA, la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat pour les fonctionnaires, prévoit d'allonger de 1 à 3 jours le délai de carence pour les fonctionnaires et de réduire de 100 à 90% le traitement indiciaire perçu pendant des arrêts de maladie ordinaire.

Comme cela ne suffisait pas, le ministre de l'économie a jugé qu'une deuxième « journée de solidarité » était une « proposition intéressante ». Une nouvelle journée de travail gratuit.

Comme l'a dit Christian Grolier, secrétaire général de la fonction publique sur France INFO le 26 octobre « on va tout mettre en œuvre, si possible en intersyndicale, pour mobiliser, y compris par la grève »

Le gouvernement s'acharne sur les fonctionnaires ! Si nous ne les arrêtons pas, ils nous prendront tout !

La FNEC FP-FO s'est adressée aux autres fédérations pour leur proposer de maintenir le préavis de grève (à compter du lundi 4 novembre 2024) et d'organiser ensemble la mobilisation nécessaire.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dès la rentrée pour préparer la mise en échec de ces plans funestes par la mobilisation, la grève pour gagner !

Tu peux télécharger ici [le communiqué de la FGF-FO](#) et [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Suppression de 4 000 postes, augmentation du nombre d'AESH, négociations salariales... Les boniments ça suffit !

Une audience intersyndicale a eu lieu le 16 octobre avec les fédérations de l'enseignement (FNEC FP-FO, FSU, UNSA, CFDT, CGT, SNALC, SUD). Elle ne s'est pas bien passée puisque la ministre était absente et qu'aucune réponse n'a été apportée aux revendications.

Mais la ministre Anne Genetet a aussitôt communiqué dans la presse annonçant qu'elle souhaitait « remettre la question salariale sur la table des négociations » et que plusieurs pistes seraient avancées : « augmentation du SMIC, 2000 postes en plus d'AESH, réévaluation des progressions de salaire, hausse des promotions "hors classe", renforcement

des vies scolaires ».

Qu'en est-il réellement ?

Et maintenant elle parle de l'acte 2 du choc des savoirs...

Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#) et [celui du SNFOLC](#).

Acte 2 du choc des savoirs

Auditionnée le 22 octobre par la commission de la culture, de l'éducation, de la communication au Sénat, elle a déclaré ceci : [pour écouter son intervention \(1mn 55s\) cliquez ici](#)

Manque de professeurs de français et de mathématiques

Voici un message envoyé par le rectorat de Bordeaux à des étudiants M1 M2 quel que soit leur cursus :

"Mesdames et Messieurs, étudiantes et étudiants actuellement en M1 ou M2,

Le rectorat de Bordeaux peut vous proposer d'enseigner quelques heures par semaine, en collège ou en lycée, dans un établissement proche de votre lieu de vie ou d'étude.

Après une validation administrative et pédagogique, vous pourriez recevoir des offres d'enseignement du type : une classe de français niveau 5e, une classe de mathématiques 6e, etc., avec un volume hebdomadaire qui pourrait aller de 3 à 9 heures par semaine, selon vos disponibilités et l'emploi du temps des classes dont vous pourriez avoir la responsabilité.

Pour toute information ou candidature, il vous est proposé de contacter le service dédié du rectorat, la DPE6, au numéro 05 57 57 38 85 ou par mail à : muriel.miller@ac-bordeaux.fr

Par avance, merci de votre intérêt pour les métiers de l'enseignement."

Quand le métier d'enseignant devient un métier d'étudiant... Voici comment le rectorat fait face au manque de professeurs.

Il est donc plus que temps de revaloriser le métier d'enseignant :

- En augmentant les salaires !
- En diminuant le nombre d'élèves par classe !
- En arrêtant de sous-entendre que tout le monde peut faire enseignant transformant ainsi l'Éducation Nationale en grande garderie nationale !

UNSS : les dérives de la privatisation

D'après l'Équipe, le mardi 15 octobre, le budget de l'ISF (la fédération internationale du sport scolaire) fait paraître des dépenses pour la société BLS (Black Light Solution), société roumaine créée par Olivier Girault ... quelques jours avant sa nomination officielle par Blanquer (contre l'avis de la commission de sélection et le conseil d'administration). Cette société BLS, qui a servi d'intermédiaire avec le Bahreïn, a touché 440 000 euros et tous les ans depuis, des frais pour des « prestations de communication » (331 000 euros en 2023, 196 000 en 2024).

Ces informations sont intolérables, d'autant plus dans le contexte d'austérité de l'UNSS :

- Le nombre d'activités et de compétitions proposées aux élèves est réduit pour raison d'économie,
- La licence des élèves a augmenté de 10%, l'affiliation est passée de 80 à 100 euros,
- Les IMP de coordination UNSS ont été diminuées et des championnats de

France et académiques sont annulés.

La privatisation de l'UNSS, c'est la remise en cause de l'UNSS, dans la même logique que les 2HSC. Ces « deux heures de plus de sport au collège » dans le cadre des 8h-18h dans les collèges d'éducation prioritaire, seraient assurées par des intervenants extérieurs. C'est le retour des 2S2C « Sport, Santé, Culture, Civisme » mis en place par le ministre Blanquer et rejetés par les personnels et la FNEC FP-FO.

La FNEC FP-FO revendique un financement 100% public de l'UNSS, avec un budget transparent sans sociétés occultes de communication ou autre et une hausse du budget au moins à hauteur de l'inflation pour rétablir tous les postes et toutes les organisations sportives supprimés à l'UNSS, à tous les niveaux.

Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Bonne semaine, le bureau du SNFOL 33

Communiqués nationaux

- [Supprimer le contrôle du Service Médical : la très mauvaise idée du gouvernement.](#)
- [PLF 2025 : les fonctionnaires passent à la caisse du « quoi qu'il en coûte » !](#)
- [Budget 2025 : un budget d'austérité qui ne dit pas son nom !](#)
- [64 ans c'est toujours non !](#)
- [L'absence de revalorisation des pensions au 1^{er} janvier 2025.](#)
- [Déclaration de politique générale : premières réactions de FO.](#)
- [Résolution du CCN du 24 et 25 septembre 2024.](#)
- [Discours premier ministre : réaction de la FNEC FP-FO.](#)

Dates importantes

- [Les prochaines RIS pour connaître les droits des AESH.](#)
- Stage C.A. le 7 novembre
- AG UPE2A le 19 novembre
- Stage AESH le 21 novembre
- Stage comprendre sa fiche de paie le 25 novembre
- CE du SNFOLC 33 le 5 décembre
- Stage contractuels enseignants le 10 décembre
- AG langues rares et lettres classiques le 13 décembre
- Stage être militant FNEC le 19 décembre

« Le saviez-vous ? »

Modèle de charte pour le bon usage des outils de communication dématérialisée de l'Académie de Bordeaux

«Un message a été envoyé aux chefs d'établissements. « Sur l'impulsion du CHSCTA, devenu en 2023 la formation spécialisée du CSA académique, des travaux ont été engagés sur les violences envers les personnels.

L'académie de Bordeaux a impulsé à cet effet des actions visant à repositionner les agents publics de notre académie dans leur autorité et à réaffirmer le respect qui leur est dû de la part des élèves et de leurs familles en tant que personnels chargés d'une mission de service public. Ces actions sont portées dans la feuille de route RH de l'académie.

Les élèves et leurs familles utilisent un outil d'information et de communication dématérialisée choisi par l'établissement scolaire, Pronote étant le plus répandu.

Il arrive que cet outil soit utilisé à la manière d'un réseau social, ce qui peut conduire à deux types de dérives :

- Considérer que les personnels, et en premier lieu les enseignants, sont joignables à toute heure et tenus de répondre instantanément aux sollicitations, ce qui est contraire au droit à la déconnexion,

- Diffuser dans certains cas graves, des propos au contenu jugé inapproprié ou pénalement répréhensible.

Je vous rappelle que les logiciels de communication dématérialisée comportent tous une option qui permet aux personnels de l'ouvrir à leur convenance, un autre mode de communication, écrite, pouvant être choisi.

Afin de sensibiliser les responsables légaux et les élèves, je vous transmets un modèle de charte d'utilisation de l'outil de communication dématérialisée avec les familles, adoptée par les membres de la formation spécialisée du CSA académique à la suite de la formation spécialisée du 18 juin 2024 et diffusée en amont aux membres du groupe Blanchet.

Ce modèle de charte, que vous trouverez en pièce jointe, est adaptable pour y indiquer les informations relatives à votre établissement.

Je vous l'invite à l'adopter en conseil d'administration et à l'annexer à votre règlement intérieur. La charte devra être signée par les responsables légaux.

Je vous remercie pour votre engagement au service de la protection des personnels.

Philippe MICHELI

Secrétaire général adjoint, Délégué aux relations et ressources humaines »

Tu trouveras en pièce jointe le modèle de charte.